Depuis 50 ans auprès
des **agentes et agents publics**
de l'environnement



Commission consultative paritaire Voies navigables de France

Édito

Qu'est-ce que la CCP VNF ?

La Commission consultative paritaire (CCP) de VNF **est l'instance qui représente les agent·es contractuel·les de droit public de VNF**. Elle est consultée sur certaines décisions individuelles prévues par les textes, notamment dans des situations professionnelles ou disciplinaires.

Les représentant·es du personnel y **examinent les dossiers, questionnent l'Administration et veillent au respect des règles et des droits des agent·es.** Leur rôle est de faire entendre la situation de chaque collègue et de défendre ses intérêts face à une décision qui le concerne.

La CCP est donc un outil essentiel pour que les agent·es contractuel·les puissent être défendu·es, entendu·es et traité·es avec équité.

Contractuel·les de VNF : vos droits comptent

Être agent·e contractuel·le à VNF, **c'est exercer un métier, porter des compétences et contribuer pleinement au service public.** Pourtant, lorsqu'une décision individuelle touche à sa situation professionnelle, un·e agent·e peut se retrouver seul face à l'administration.

La Commission consultative paritaire (CCP) permet aux représentant·es du personnel de **faire entendre la voix des agent·es contractuel·les dans les situations prévues par les textes.** Examiner les dossiers, questionner les décisions, veiller au respect des règles et défendre les droits : **cette représentation est essentielle pour que chaque situation soit prise en compte avec sérieux et équité.**

Pour le Sne-FSU, les contractuel·les ne doivent pas être considéré·es comme des agent·es à part. Leurs missions, leurs compétences et leur engagement méritent reconnaissance et respect. **La défense des personnels doit tenir compte de leur statut, de leurs réalités professionnelles et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer.**

Nous voulons porter votre voix, défendre vos droits et faire en sorte qu'aucun·e agent·e ne soit laissé·e seul·e face à une décision qui le concerne.

FSU ÉCOLOGIE Depuis 50 ans auprès des **agent·es publics** de l'environnement



Le Sne-FSU s'engage au quotidien **pour défendre l'ensemble des personnels de VNF, titulaires comme contractuel·les.** Notre action syndicale repose sur l'écoute, l'accompagnement des agent·es et la défense de leurs droits auprès de l'administration.

Nous sommes déjà intervenus pour accompagner des agents contractuels confrontés à des difficultés individuelles liées à leur situation professionnelle. Ces démarches nécessitent de l'écoute, de la disponibilité et de la persévérance afin **que chaque situation soit examinée et que les droits des agent·es soient respectés.**

Les transformations de VNF et **l'évolution des organisations soulèvent de nombreuses questions pour les contractuel·les** : reconnaissance des compétences, conditions de travail, parcours professionnels et respect des règles applicables à leur situation.

Face à ces enjeux, nous portons les difficultés rencontrées par les personnels, interpellons l'administration et demandons des réponses concrètes. **Notre connaissance du fonctionnement de VNF et des réalités du terrain nous permet d'argumenter et de défendre une approche fondée sur l'équité de traitement.**

Pour le Sne-FSU, les contractuel·les font pleinement vivre le service public. Leurs droits, leurs compétences et leur engagement méritent reconnaissance et respect.



4 raisons de voter Sne-FSU

Depuis plus de 50 ans, nous nous tenons aux côtés des agent·e·s du Ministère de l'Écologie, des territoires, des transports et de la mer. **Vos métiers et missions, nous les connaissons vraiment.** Vos difficultés aussi. Aujourd'hui, alors que le service public et les politiques de l'environnement sont plus menacés que jamais, vous allez choisir celles et ceux qui vous représenteront face à l'Administration pour les 4 prochaines années. Aujourd'hui, **voter Sne-FSU** c'est voter pour un syndicat à la hauteur des enjeux.

Donnez-nous les moyens de poursuivre nos combats :

- **Parce que vous êtes notre priorité :** le Baromètre social 2025 a parlé. La souffrance au travail est plus que jamais une réalité dans notre Ministère, et nous la combattons sur tous les fronts.
- **Parce que nous nous adressons à toutes et tous :** catégorie A, B ou C, contractuel·les ou titulaires, nous refusons le corporatisme et défendons tout le monde sans distinction.
- **Parce que nous sommes forts ensemble, et que notre voix porte :** des couloirs de votre administration jusqu'à ceux du Ministère, nous sommes partout, pour vous faire entendre et vous défendre.
- **Parce que nous nous battons pour un service public à la hauteur de l'urgence écologique et sociale :** face à la casse du service public et au désengagement de l'État sur les questions de l'environnement, nous ne lâcherons rien.

Votez pour vos représentant·e·s du Sne-FSU !

Sne Syndicat national de l'environnement

F.S.U. Écologie Territoires